

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>DÉLIBÉRATION N°16/2024</b>	<u>Objet</u> : Approbation des comptes rendus des séances des 11/03, 08/04 et 13/05/2024
<u>Date de la convocation</u> : 24/06/2024 <u>Date de la séance</u> : 01/07/2024 à 18 heures <u>Présidence de séance</u> : Pierre CHARITE, Vice-Président <u>Secrétaire de séance</u> : Myriam LAYAFI  Membres en exercice : 11  Membres présents : 7 Membres représentés : 3 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 10	<u>Membres présents</u> : MM. Pierre CHARITE, Martine CHENUS-MARTHEY, Jean-Pierre CUGNEZ, Nadia LAKHDER, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIQ,  <u>Membres absents représentés</u> : M. Roger DEGERT donne pouvoir à M. Pierre CHARITE M. Jean-Paul MUNNIER donne pouvoir à M. Jean-Pierre CUGNEZ M. Georges WAECKEL donne pouvoir à M. François LEBEAU  <u>Membres absents excusés</u> : Néant  <u>Membres absents non excusés</u> : M. Ismaël BOUDJEKADA
<u>VOTE</u> : MAJORITE  <u>POUR</u> : 10 <u>CONTRE</u> : 0 <u>ABSTENTION</u> : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 05/07/2024 et de sa publication le 05/07/2024	

Rappel de l'ordre du jour de la séance du 11/03/2024

1. Approbation du compte rendu de la séance du 08/01/2024
2. Délibération : Débat d'Orientation Budgétaire 2024
3. Aide Financière « Frais obsèques »
4. Délibération : montant prestation annuelle « activités seniors »
5. Informations diverses
6. Questions diverses

Rappel de l'ordre du jour de la séance du 08/04/2024

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11/03/2024
2. Subventions aux associations pour l'exercice 2024
3. Compte de Gestion Exercice 2024
4. Compte Administratif Exercice 2023 – Affectation des résultats
5. Budget Primitif 2024

6. Délibération : Autorisation à solliciter une reprise partielle de l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement
7. Informations diverses
8. Questions diverses

Rappel de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13/05/2024

1. Approbation du Compte Administratif 2023

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : d'approuver les comptes rendus des séances des 11/03/2024, 08/04/2024 et 13/05/2024.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

SOUS-PREFECTURE

05 JUIL 2024

MONTBELIARD

Le Président du CCAS  
Jean-Paul MUNNIER

